

MAIRIE D'ETALANS

DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

LISTE DES PIECES A FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

PRESENCE OBLIGATOIRE DU DEMANDEUR AU DEPOT DU DOSSIER

- Le formulaire de demande rempli et signé au stylo **NOIR** par le demandeur
- Deux photos d'identité pour chacun des documents (35 x 45 mm) identiques et récentes sur fond clair, tête nue et de face (les photographies laser ou numériques ne sont pas acceptées pour des raisons techniques)
- L'original de la copie intégrale récente de l'acte de naissance (< 3 mois)
- Une pièce justificative du domicile récente (EDF, téléphone, loyer, impôts...)

Si vous habitez chez quelqu'un :

- un justificatif d'identité à son nom
- un justificatif de domicile à son nom
- une lettre de l'hébergeant certifiant que vous habitez chez lui depuis plus de trois mois

Livret de famille (si l'indication de la mention « épouse » ou « veuve » est demandée)

Le dispositif de jugement de divorce (si l'intéressée est autorisée à porter le nom de son ex-époux) ou l'autorisation écrite de l'ex-époux avec authentification de sa signature en mairie

Un document prouvant la nationalité française (décret de naturalisation ou de réintégration dans la nationalité française, déclaration, acte de naissance comportant une mention relative à l'acquisition de la nationalité française, certificat de nationalité française)

Enfant majeur domicilié chez ses parents :

- Attestation de domicile
- Copie du justificatif de domicile des parents
- Copie de la CNI du père ou de la mère